

inggyangkanyang **101 Palikanyan**st

Réf : DPTAF/YL/N°22-XXX Affaire suivie par Monsieur :

Yoann LAYET

Service: Hally pieges enices

Tél. : 555-**444-444**

Courriels : [4]

Objet: Fermage - Campagne 2021/2022

Monsieur,

778,53€ (Loyer 2021) x 106,48 (indice fermage 2022) / 105,33 (indice 2021) = 814,97 €

En raison d'un problème informatique, la quote-part de remboursement de la taxe foncière (si vous devez en régler une) ne pourra être calculée qu'au second trimestre 2023. Un avis de paiement complémentaire vous sera alors adressé.

Vous trouverez ci-joint l'avis des sommes à payer correspondant. Vous voudrez bien vous en libérer par virement bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public (AEV) à l'adresse ci-dessous :

Trésor Public des Établissements Publics Locaux de Paris Receveur de l'Agence des espaces verts 94 rue Réaumur 75002 PARIS CEDEX 02

Veuillez joindre à votre paiement le numéro titre figurant sur l'avis des sommes à payer (merci d'indiquer ce numéro en référence de votre virement si vous optez pour ce mode de paiement).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



REPUBLIQUE FRANCAISE

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

_		

1		

1		

1		

1		

1		

1		

1		

1		

1		